



## REGLEMENTS BENJAMINS – BENJAMINES

### SAISON 2011 – 2012

- 1/ Jeu en 4 X 4 terrain 7m x 7m filet à 2m10
- 2/ Match de 2 sets gagnants de 25 points avec 2 pts d'écart, 3<sup>ème</sup> set en 15 points avec 2 pts d'écart.
- 3/ Le joueur au service est arrière, il ne peut intervenir dans la zone avant en dépassant la bande blanche du filet.
- 4/ Il est interdit de contrer un service.
- 5/ 4 remplaçants possibles par équipe : les changements seront réalisés selon le règlement fédéral.
- 6/ Si lors d'une journée 3 joueurs d'une même équipe sont présents les matchs auront lieu avec un prêt d'un joueur d'une autre équipe ou un prêt de joueur du même club mais de la 2<sup>ème</sup> équipe si cela est possible (sinon jeu à 3); les matchs réalisés seront comptabilisés comme perdus mais pas de forfait.
- 7/ Si absence des équipes, report uniquement d'une journée ensuite forfait.
- 8/ Au bout de 3 journées forfaits, forfait général.
- 9/ Le matériel SCORERS-MIRES-SIFFLETS seront fournis par le Comité Oise ; les clubs se passeront le matériel en fonction du calendrier établi.

10/ Les feuilles de match seront à envoyer à Isabelle TOLCK, 114 allée du champ blanc 60600 AGNETZ sous 7 jours.

11/ Le club recevant entre les résultats sur le site le plus rapidement possible.

12/ Début des rencontres à 14h15.

13/ Les entraîneurs doivent être licenciés même licence-loisirs, le n° de licence doit figurer sur la feuille de match. Seules les personnes licenciées peuvent être sur le terrain avec les joueurs.

14/ Les joueurs qui arbitrent devront être notés sur la feuille de match en codant leur qualité d'arbitrage 1= BIEN, 2= TBIEN dans la colonne figurant devant le nom du joueur. Un arbitrage est validé si l'arbitre était présent tout le match.

15/ Au moment de la frappe du ballon au service, le joueur arrière de l'équipe en réception doit se placer en arrière des 3 joueurs avant.